

Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de décision du Conseil relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres»

COM(2013) 803 *final* — 2013/0392 (NLE)

(2014/C 177/06)

Le 25 novembre 2013, le Conseil de l'Union européenne a décidé, conformément à l'article 148, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, de consulter le Comité économique et social européen sur la

Proposition de décision du Conseil relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres

COM(2013) 803 *final* — 2013/0392 (NLE).

Lors de sa 495^e session plénière des 21 et 22 janvier 2014 (séance du 21 janvier 2014), le Comité économique et social européen a décidé, par 150 voix pour et 5 abstentions, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 21 janvier 2014.

Le Président
du Comité économique et social européen
Henri MALOSSE
